
Adresse de la société populaire des Amis de la Liberté et de l'Égalité qui invite la Convention à continuer ses travaux et lui jure de faire rempart de son corps contre toutes les attaques qui pourraient être portées, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire des Amis de la Liberté et de l'Égalité qui invite la Convention à continuer ses travaux et lui jure de faire rempart de son corps contre toutes les attaques qui pourraient être portées, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 274;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28162_t1_0274_0000_10

Fichier pdf généré le 30/03/2022

à ses glorieuses destinées. Votre main nerveuse et habile vient de terrasser les derniers mais les plus dangereux de nos ennemis. S'il exista jamais un projet affreux, c'est celui dont vous avez dans le même instant découvert et rompu la trame. Ne pouvant plus attaquer la République à force ouverte, les perfides émissaires de la tyrannie, voulaient miner la seule base sur laquelle elle puisse être fondée d'une manière solide, les vertus du peuple républicain; mais les vôtres nous ont sauvé de cette atteinte funeste et le sort de ce nouveau genre de conspirateurs effraiera à l'avenir ceux qui à leur exemple voudraient nous faire tomber de malheur en malheur, de crime en crime, dans le sépulcre de l'esclavage toujours creusé par les tyrans. Qui oserait maintenant porter une main sacrilège sur l'arbre majestueux de la liberté française, qui oserait en arracher une feuille? Que n'aurait-il point à craindre du courage et de la vigilance d'un peuple dont les représentants se montrent si courageux et si vigilants. Honneur à votre dernière victoire, ce sera la plus effrayante pour les despotes qui ont perdu leurs meilleurs auxiliaires en perdant les faux patriotes, les corrupteurs du peuple, les scélérats, les intrigants. Continuez de mettre entre eux et nous ce caractère distinct que vous avez exprimé dans votre ordre du jour d'une manière si sublime. Ils y mettront eux, s'ils le veulent, la perversité et l'injustice, et nous verrons qui d'eux ou de nous durera plus longtemps.

Maintenant, Citoyens, que par les nombreux et glorieux essais de vos forces, vous en avez acquis de nouvelles, retenez en main le timon de la République, il vous reste encore quelques faibles orages, et, qui saurait mieux les surmonter que vous? Vous vous reposerez quand la liberté aura achevé ses conquêtes; jusqu'à ce moment votre courage et votre habileté nous appartiennent, vous en avez trop fait pour que nous sauver entièrement ne soit de votre part un devoir ».

ALBERGNE (*secrét.*), MAS (*présid.*), MERLE.

LXXVII

[*La Sté popul. du Sap, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Continuez, Législateurs, par votre énergie et votre active surveillance de déjouer les complots perfides de l'infâme Pite, de tous ces agents et en général de tous les ennemis de la République. Qu'une terreur salutaire et active soit imprimée à tout ce qui n'est pas zélé ardent de la liberté. Vous venez de sauver encore une fois la patrie, ne vous laissez pas de la servir et mettez la dernière main au grand œuvre que vous avez commencée. Restez à votre poste et n'abandonnez pas à d'autres mains les rênes d'un gouvernement encore mal affermi. Achevez d'étonner la terre en perfectionnant votre ouvrage; n'exposez pas la France à reperdre dans un instant une liberté qui lui a déjà coûté tant

de sang. Ce n'est pas assez d'avoir posé les bases d'un gouvernement sage et libre qui doit faire le bonheur des français, il faut encore, Législateurs, élever l'édifice et le rendre impérissable, donner de l'activité et de l'énergie aux lois; et faites jouir tous les citoyens fidèles de la tranquillité qu'elles lui promettent; ne souffrez pas qu'aucun corps constitué, qu'aucun individu en entrave la marche, l'altère, l'élude ou la méprise; que tout soit heureux avec la loi, qu'aucun ne puisse se soustraire ou la braver. C'est là, Législateurs, le sur moyen de parfaire votre ouvrage, que les dangers que vous avez déjà encourus ne ralentissent pas votre zèle, que votre courage, au contraire en redouble en songeant qu'il n'est pas un français qui ne se fasse un saint devoir de répandre son sang, pour ses représentants et pour sa patrie. Ce dévouement qui est de chaque habitant de la France vous répond de votre sûreté. Si l'enceinte sacrée de la représentation nationale était menacée, au moindre signal du danger, un rempart de français en rendrait aussitôt l'exécution impossible aux esclaves de la tyrannie. La liberté voilà le cri de ralliement. Vive la Convention! Vive la Montagne! L'Égalité ou la mort voilà le vœu unanime, et c'est celui de la société des sans-culottes du Sap ».

ROGER (*présid.*) [et une signature illisible].

LXXVIII

[*La Sté des Amis de la Liberté et de l'Égalité, à la Conv.; 13 germ. II*] (1).

« Représentants,

Recevez l'hommage de la reconnaissance que vous doivent tous les bons républicains, tous ceux qui ont le germe de patriotisme dans le cœur. Elle admire cette surveillance vaste et active avec laquelle vous avez jusqu'ici déjoué tous les complots qui menaçaient notre liberté; continuez vos travaux paternels avec ce calme et cette fermeté qui a déjà fait tant de fois frémir les tyrans; qu'ils apprennent que leur perfidie ne servira qu'à rendre notre cause plus glorieuse; nous vous demandons vengeance de tous les traîtres, que le glaive de la loi fasse donc tomber promptement les têtes de tous les conspirateurs.

Représentants du peuple, continuez votre carrière pénible et nous vous jurons de voler au moindre signal pour faire un rempart de nos corps contre toutes les attaques qui pourraient vous être portées. Nous vous jurons que la hache des tyrans nous immolerait tous sur l'autel de la patrie plutôt que de souffrir que l'on portât la moindre atteinte à notre sainte Constitution. Vive la République française une et indivisible; Vive la Montagne! Vivent nos représentants! »

SOUSSIN (*présid.*), LABÉDAN (*secrét.*), JOUSSIER (*secrét.*).

(1) C 303, pl. 1101, p. 26. Départ. de l'Orne.

(1) C 303, pl. 1101, p. 27.